



**HAL**  
open science

# Le serpent de mer : une métaphore géographique pour penser l'attribution des projets d'aménagement

Louis Dall'aglio, Yves-François Le Lay

## ► To cite this version:

Louis Dall'aglio, Yves-François Le Lay. Le serpent de mer : une métaphore géographique pour penser l'attribution des projets d'aménagement. *Géographie et cultures*, 2024, 123, pp.225-247. 10.4000/12ywr . hal-04856125

**HAL Id: hal-04856125**

**<https://hal.science/hal-04856125v1>**

Submitted on 26 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le serpent de mer : une métaphore géographique pour penser l'atermoisement des projets d'aménagement

*Cet article est la version finale acceptée pour publication d'un article publié dans le numéro 123 de la revue Géographie et cultures. Il est disponible à l'adresse suivante :*

<https://journals.openedition.org/gc/21868>

Louis Dall'Aglio

Laboratoire EVS – ENS de Lyon Laboratoire EDYTEM – USMB louis.dallaglio[arobase]ens-lyon.fr

Yves-François Le Lay

Laboratoire EVS – ENS de Lyon yves-francois.le-lay[arobase]ens-lyon.fr

## Résumé

Le grand « serpent de mer » est une créature aujourd'hui considérée comme mythique, à l'origine d'une expression convenue pour décrire un sujet rebattu. Cette expression est particulièrement employée dans le cadre de projets d'aménagement inachevés, et se trouve en conséquence sous la plume de nombreux géographes. Nous proposons dans cet article d'enrichir cette métaphore à partir d'un travail de généalogie de l'expression « serpent de mer », puis de mettre ces résultats en dialogue avec le concept d'« écume » du philosophe allemand Peter Sloterdijk et le concept de « sphères du conflit » du géographe français Lionel Laslaz.

Mots-clefs : géographie des conflits, échelles du conflit, aménagement, médias, cryptozoologie, serpent de mer, métaphore

## Abstract

The great “sea-serpent” is a mythical creature whose frequent apparitions throughout the centuries gave birth to a French colloquialism, a “sea-serpent” being a thing that is often talk about but rarely really seen. It is particularly employed in cases where a project, such as the construction of a road or a building, is perpetually delayed for material or political reasons. In this article, we provide a genealogy of that French expression, in order to explore the heuristic possibilities of the “sea-serpent”; we then try discuss those possibilities through Peter Sloterdijk's concept of “foam” and Lionel Laslaz's concept of “conflictual spheres”.

Keywords: conflict geography, scales of conflict, planning, medias, cryptozoology, sea serpent, metaphor

## 1. Introduction

La métaphore du « serpent de mer » dans le cadre de conflits d'aménagement ou de débats politiques désigne communément un projet régulièrement remis au goût du jour sans que son sérieux ne soit attesté, et que les conditions de sa faisabilité ne soient réunies. Le *Robert* en ligne en propose une définition succincte : « thème rebattu ». Le *Larousse* en ligne, plus disert, propose : « sujet banal, cliché qui revient dans l'actualité aux moments où celle-ci est peu fournie ». Cet article vise à mettre à distance ces différentes acceptions, et à proposer, à partir d'un travail de généalogie et d'une discussion théorique, une définition géographique de la métaphore du « serpent de mer ».

La métaphore est une figure de style qui utilise un terme concret dans un contexte abstrait et dont la compréhension procède d'une analogie. Les sciences humaines et sociales y ont recouru pour

représenter des modèles complexes sous la forme d'une abstraction concrète (Coenen-Huther, 2000). Par exemple, l'héritage de l'école de Chicago est « nourri de deux métaphores créatives, celle de l'écologie urbaine et celle des scènes urbaines, qui ont connu des destins séparés » (Sénécal, 2007, p. 529). L'espace géographique lui-même a pu être considéré « comme une métaphore des rapports entre les phénomènes à la surface de la Terre » (Torricelli, 1987, p. 141), une telle acception faisant de la métaphore un procédé de langage propice aux découvertes géographiques et de la géographie une discipline s'exprimant au moyen d'un discours ouvertement métaphorique. Prolongeant le constat de Foucault – « L'espace est dans le langage d'aujourd'hui la plus obsédante des métaphores » (Foucault, 1994, p. 407) –, Y. Calbérac (2018) soutient que seules les métaphores spatiales nous permettent de théoriser l'espace. En effet, les métaphores ne se contentent pas d'être des figures rhétoriques et poétiques ; elles imprègnent nos manières de penser et de communiquer. Certes les métaphores prospèrent à la faveur de l'imagination humaine et ne signifient qu'indirectement, et doivent donc être utilisées, dans un contexte scientifique, avec parcimonie (Passeron, 2000), mais elles ont le grand mérite de mettre en relation cognition, langage et réalité (Lakoff et Johnson, 1986).

S'affirmant comme l'un des symboles majeurs de l'imagination humaine, le serpent se prête volontiers aux métaphores. Si Bachelard (1948) considère le serpent comme une image naturelle, c'est précisément parce qu'il est mobilisé « dans l'acte littéraire le plus simple : dans la métaphore » (p. 262). De même, Durand (1969) a souligné la ténacité et la polyvalence du symbolisme ophidien. Il parvient néanmoins à rassembler les nombreuses significations autour de trois directions, à savoir la transformation temporelle, la fécondité et la pérennité ancestrale. De plus, le syntagme « serpent de mer » juxtapose deux figures particulièrement denses de l'imaginaire : d'une part le serpent qui est « le plus terrestre des animaux » (Bachelard, 1948, p. 262) et d'autre part la mer et son immensité insondable.

Pour défricher ce vaste champ polysémique, la proposition de définition du « serpent de mer » à laquelle nous tentons d'arriver se nourrit donc en premier lieu d'un travail de généalogie du serpent de mer, afin de reconstituer son évolution depuis le statut d'objet scientifique vers le statut d'expression littéraire. Cette généalogie permet, par la contextualisation, de saisir la spécificité de l'utilisation contemporaine de l'expression. La généalogie, dans les sciences sociales, est une méthode employée dès le XIXe siècle par les philosophes, comme Nietzsche et sa *Généalogie de la morale* (1887), et remise au goût du jour pendant la seconde moitié du XXe siècle, notamment par Foucault (1961) et Veyne (1971). G. Latour (2016) propose une définition de la généalogie en cinq concepts : l'historicisation du présent, la recherche des origines, le caractère critique de l'approche, la mise en contexte par l'événement et un style littéraire particulier. Autrement dit, la généalogie vise, par la reconstitution historique, à dénaturer un fait social en montrant son inscription dans un temps long et, par conséquent, la contingence des formes qu'il prend : ainsi du dispositif de la prison étudié par Foucault (1975), dont la généalogie permet de déconstruire l'importance historique dans la gestion de la criminalité.

Emboîtant le pas à la méthode de Nietzsche, une telle démarche généalogique cherche moins l'enchaînement causal des faits historiques que les rapports de signification susceptibles de mettre au jour une image fondatrice. Nous montrons, grâce à notre généalogie du serpent de mer, comment celui-ci, intégré à la Renaissance au savoir des zoologues à la suite de la publication en 1555 d'un ouvrage sur les pays du nord par un archevêque suédois, Olaus Magnus, subit un renversement de sa condition ontologique au XIXe siècle, au cours duquel le serpent de mer est projeté hors du champ scientifique et intégré dans le registre du vocabulaire journalistique.

Une fois cette reconstitution effectuée, nous proposons une mise en discussion du concept de « serpent de mer » avec les pensées du philosophe allemand Peter Sloterdijk, qui développe dans sa trilogie *Sphères* (2002 ; 2005 ; 2010) une pensée spatialisée et scalaire du fait social, structurée autour des concepts de « bulles », de « sphères » et d'« écume », et du géographe français Lionel Laslaz, qui

propose une analyse des conflits environnementaux au prisme de la notion de « sphères du conflit » (2016).

Le but de cette reconstitution et de cette discussion est d'établir une définition du serpent de mer en tant que fait discursif. Elle vise à pousser à bout la « métaphore conceptuelle » (Lakoff et Johnson, 1986) du serpent de mer et à la sortir de l'indétermination dans laquelle son utilisation permanente dans le discours journalistique la place afin d'en faire un concept opérationnel de la discipline géographique.

La reconstitution de l'histoire du serpent de mer a été réalisée à partir de requêtes documentaires effectuées sur *Gallica* et d'ouvrages récents consacrés à la possibilité de son existence, principalement issus des études cryptozoologiques. *Gallica* renvoie 3434 occurrences documentaires de l'expression « serpent de mer », dont la majorité dans la presse (n=1798) et dans des livres (n=1631). L'étude de leurs dates d'édition sur le temps long semble peu pertinente, dans la mesure où elle reflèterait moins l'évolution de la présence du serpent de mer que la numérisation croissante des documents historiques sur *Gallica*.

Ce premier corpus est complété par un corpus plus récent qui vise à permettre l'identification de la place contemporaine du serpent de mer dans le langage journalistique. Ce corpus a été obtenu via l'interrogation de la base de données *Europresse* au sujet de la Presse Généraliste Nationale et de la Presse Généraliste Régionale, via une requête ciblant les articles qui incluent l'expression « serpent de mer », dont ont été retirés les articles relatifs aux animaux méditerranéens appelés similairement (n=2). Ce corpus est limité, en raison de l'inégale numérisation des documents antérieurs à 2000, aux articles publiés entre 2000 et 2023 (n=17111), et, dans le cadre d'une analyse plus fine de l'utilisation de l'expression « serpent de mer », aux articles publiés entre février et août 2023 (n=328). Ce corpus couvre 12 titres de presse nationale, comme *Le Monde* ou *Le Figaro*, et 35 titres de presse régionale, comme *Ouest-France* ou *Le Progrès*.

Enfin, une requête complémentaire a été effectuée sur le site *Cairn.info* afin d'étudier la présence du serpent de mer dans le langage géographique. Cette requête a été limitée aux revues libellées « Géographie » et aux articles comportant l'expression « serpent de mer » (n=71), publiés dans les dix dernières années.

## **2. Une généalogie du serpent de mer**

### **2.1. Du monstre marin comme motif esthétique au serpent de mer zoologique**

Les premières traces du serpent de mer, en tant que figure particulière du bestiaire des monstres marins, ne se rencontrent véritablement qu'à la Renaissance et au moment du développement de la cartographie moderne. En effet, sur les portulans du bas Moyen-âge, si l'intérieur des terres est enrichi d'illustrations, les mers sont principalement occupées par les lignes de vents. Cependant, à la fin du bas Moyen-Âge et au début de la Renaissance, les portulans « s'ouvrent aux puissances de la poésie » ; « abstraits au départ, les portulans vont s'enrichir [...] d'une iconographie qui aujourd'hui encore fait rêver » (Lestrigan, 2014). Avec la disparition progressive des portulans au profit d'une cartographie fondée sur des systèmes de coordonnées, le développement d'ouvrages spécifiques comportant des plans de ports et des tracés de côtes (Akerman, 2006) et les demandes d'une cartographie imprimée destinée à un public urbain et érudit, les espaces maritimes se présentent désormais comme un vide à remplir.

C'est avec la publication et la diffusion, sous forme imprimée (Whitfield, 1996), de la *Carta Marina* de l'archevêque suédois Olaus Magnus (Fig. 1), achevée en 1539, et de son *Historia de Gentibus Septentrionalibus*, ensemble de récits sur les us et coutumes du Nord de l'Europe publié en 1555, que la figure du serpent de mer se singularise au sein de l'imaginaire des monstres marins. Lui est consacré un court chapitre, dans lequel on lit que « le long de la côte de la mer de Berguen, il repaire es rochers

et cavernes, étant là près un serpent, qui a bien deux cent pieds de long ou plus, et vingt d'épaisseur, lequel sort de nuit au clair de lune [...] pour aller manger des polypes, locustes et autres sortes de poissons et cancrs marins » (p.258). Il est intéressant de noter qu'une des visées d'Olaus Magnus en rédigeant cet ouvrage est d'attirer l'attention des autorités romaines dans l'espoir d'une intervention militaire, Olaus Magnus étant alors exilé d'un pays qui avait embrassé la Réforme protestante (Johannesson, 1991). Ainsi, dès sa naissance, le serpent de mer a eu vocation à susciter l'intérêt voire l'engagement politique.

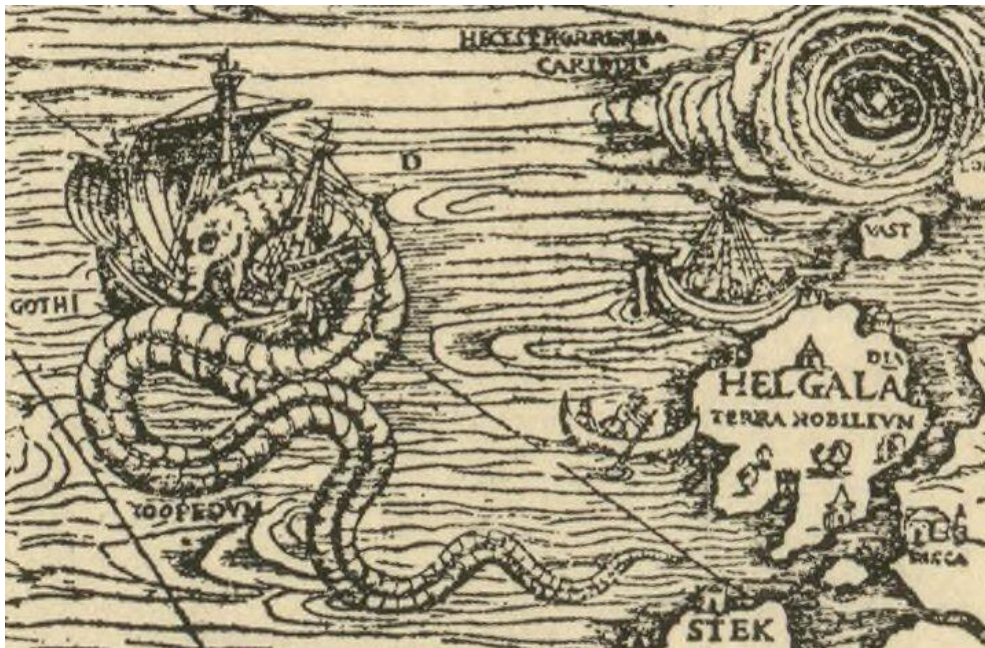


Fig. 1 : extrait de la *Carta Marina* d'Olaus Magnus, achevée en 1539. Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans, GE D-21806. Source : gallica.bnf.fr/ BnF.

## 2.2. Du fait zoologique au fait divers

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le serpent de mer continue à être un objet de débats scientifiques chez les naturalistes, et à représenter un motif esthétique apprécié, qui participe à la constitution de l'imaginaire moderne des mers du Nord, peuplées « de monstres marins, tous plus affreux les uns que les autres » (Reneteaud, 2016). Le *Mercur*e relate en 1722 qu'à Moscou, le serpent de mer était partie prenante du carnaval, sous la forme d'un énorme déguisement collectif. Les eaux hébergent de façon générale toute une population de créatures monstrueuses, souvent uniques, comme la tarasque à Tarascon ou le mâchecroute à Lyon (Prajoux, 1909). Ces monstres mettent à l'épreuve quelques binarismes classiques, en s'invitant dans la lutte qui oppose les morts aux vivants, l'hiver au printemps, le domestique au sauvage.

Du côté des savants, la réalité du serpent de mer est confirmée par Hans Egede en 1763, missionnaire danois qui rapporte, dans sa *Description et histoire naturelle du Groenland*, sa rencontre avec un serpent de mer, et par Erik Pontoppidan, évêque suédois qui publie entre 1752 et 1753 une *Histoire naturelle de la Norvège*. En France, en 1766, le compilateur Jacques-Phillibert Rousselot de Surgy décrit le serpent de mer comme « un animal terrible & particulier aux mers du Nord. Il se tient toujours au fond des eaux, excepté dans les mois de juillet & août, temps où il fraie » (p. 81).

C'est au XIXe siècle que l'existence du serpent de mer est remise en cause, après une intense période d'intérêt pour son existence entre 1817 et 1837, en raison d'une suite d'observations sur les côtes des Etats-Unis. Le *Journal de la Côte d'or* (11 octobre 1817) rapporte ainsi : « Les journaux américains sont remplis de disputes sur un énorme serpent de mer, de 100 pieds de longueur [...] quelques-uns de ces papiers regardent cette histoire comme une mystification, tandis que d'autres assurent positivement que le monstre existe ». L'apparition de 1817 déplace l'habitat du serpent de mer : de la Norvège, il passe à l'Atlantique, et est désormais connu comme le « serpent de mer de Gloucester » (Massachusetts).

L'apparition mène à la constitution d'une commission de la Société linnéenne de la Nouvelle-Angleterre. Cette commission produit un communiqué, rapporté en 1818 dans le *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*, dans lequel on regrette qu'aucun naturaliste n'ait pu observer le serpent, et que si un animal a bien été observé au large des côtes, il reste à prouver qu'il s'agisse d'un serpent de mer. Les détails des témoignages sont consignés et rapportés avec la précision du vocabulaire des zoologues : « sa longueur totale étoit de 2 pieds 11 pouces  $\frac{1}{2}$  (mesure anglaise) ; la tête avoit 1 pouce  $\frac{3}{10}$  ; le tronc, depuis la nuque jusqu'à l'anus, 2 pieds 2 pouces  $\frac{4}{5}$ , et la queue 7 pouces  $\frac{2}{5}$  seulement. » (p. 298).

Dans les années suivantes, de nouvelles apparitions sont rapportées, à des intervalles d'un ou deux ans. Une des dernières à faire grand bruit est celle de juillet 1837, par les passagers du navire *Le Havre* : le témoignage d'un voyageur français est alors publié dans *Le Journal du Havre* (24 juillet 1837) et reproduit dans le reste de la presse. Cette année-là, le journal *La Presse* (5 août 1837) note avec ironie : « Nous croyons devoir vous dire ce que c'est que le grand serpent de mer. Le grand serpent de mer fut inventé en 1827 par *Le Figaro*, ne sachant remplir ses colonnes [...] depuis ce temps, il a reparu une fois par an ; et il n'y a pas de raison qu'il cesse de paraître, tant qu'il y aura des journaux embarrassés ». Similairement, l'année suivante, on lit dans *Le Binocle* (6 mai 1838) : « Plus le canard est impossible, inouï, absurde, plus il a de raisons pour être bien accueilli [...] qui n'a lu, dévoré, pendant la Restauration les fameux bulletins du *grrrrand* serpent de mer ? ».

Progressivement, c'est *Le Constitutionnel* qui s'en voit attribuer l'invention, en particulier par la droite conservatrice, au fur et à mesure que le journal prend de l'importance dans les années qui précèdent la révolution de 1848. En 1848, lors des révoltes, une estampe représente ainsi différents souverains, dont l'empereur d'Autriche, le Tsar, Frédéric-Guillaume IV de Prusse et Ferdinand II, roi de Naples, faisant face à l'apparition d'un serpent de mer d'un nouveau genre : la liberté (Fig. 2).

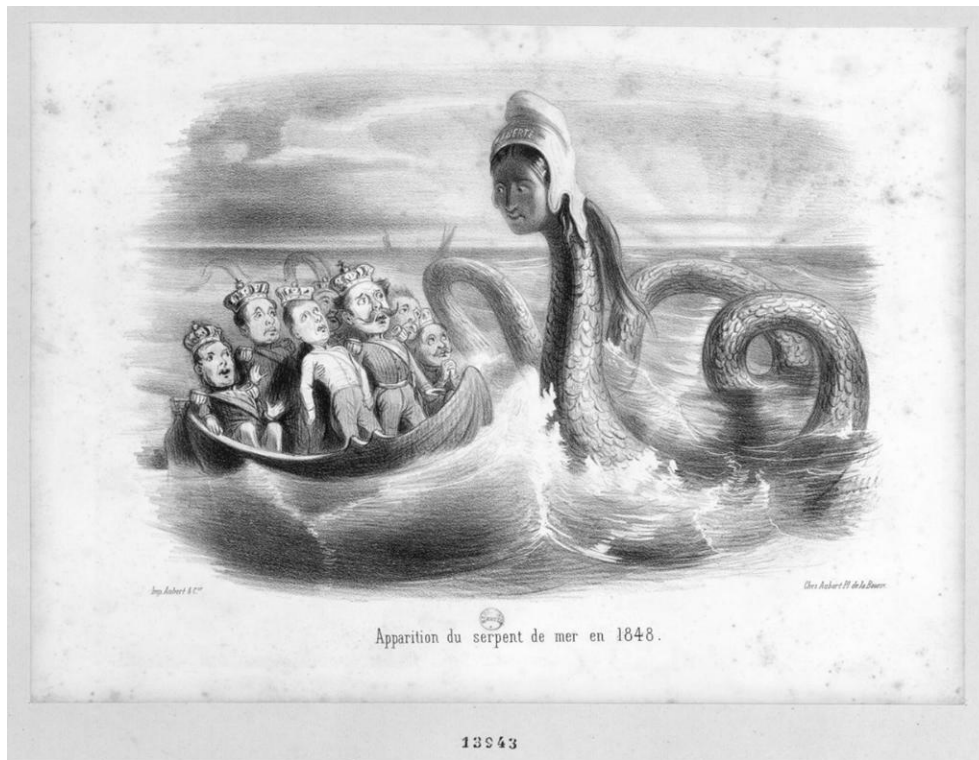


Fig. 2 : estampe de 1848 croisant l'actualité politique et le fait divers du serpent de mer. Aubert et Cie.  
Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Au terme de la première moitié du XIXe siècle, le serpent de mer est reconnu comme une invention littéraire, emblématique de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, et du développement de la presse à scandale et des « canards », journaux peu coûteux réputés remplis d'informations fausses et racoleuses.

Cette séquence médiatique peut être étudiée sur le temps long (Fig. 3). On observe, entre 1817 et le début des années 1850, une période d'intérêt quasi-constant pour le serpent de mer, qui correspond d'abord à la période de sa prise au sérieux par la communauté scientifique et la presse, puis à la période de sa ridiculisation. Les périodes d'emploi de l'expression sont, initialement, systématiquement liées à une apparition rapportée du serpent. Après une phase où il se fait plus discret durant les années 1850, le serpent de mer refait des apparitions régulières, ce qui ne semble pourtant plus avoir d'effet sur l'emploi de l'expression « serpent de mer », témoignage de sa pérennisation dans le langage journalistique.

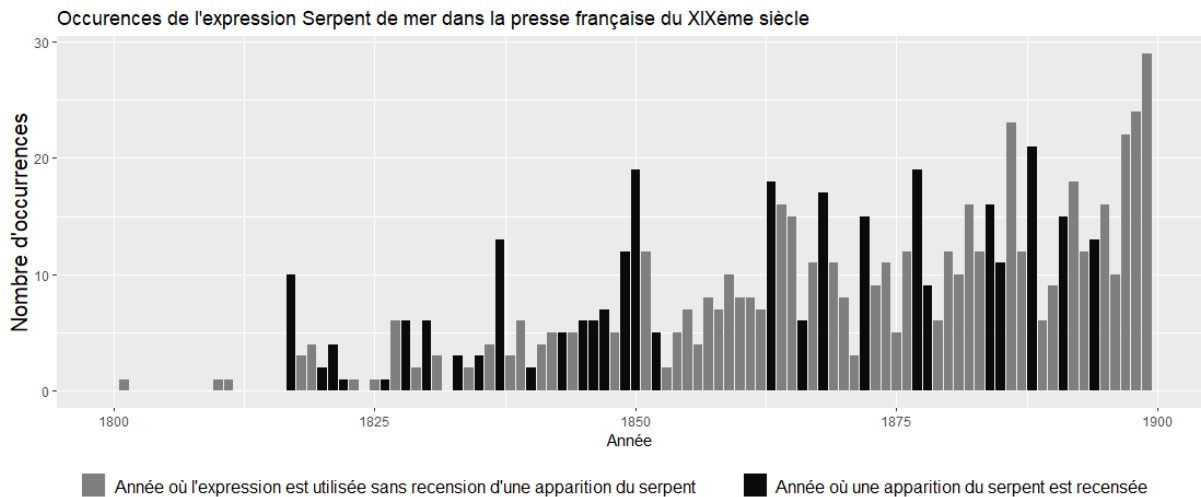


Fig. 3 : la présence du serpent de mer dans le langage journalistique au XIXe siècle. Source : gallica.bnf.fr / BnF

A la lecture du corpus, il est évident que les seules apparitions réellement prises au sérieux sont celles des décennies 1810-1830. Après cela, les mentions du serpent de mer se font surtout ironiques, sauf rares exceptions. Il faut également se garder de voir spontanément dans l'augmentation du nombre de mentions la preuve d'une popularisation de l'expression « serpent de mer », mais plutôt un signe de l'augmentation des tirages et de leur meilleure numérisation dans la base de données *Gallica*.

La démystification du serpent de mer n'est pas uniforme dans son déroulement historique et géographique. Certains journaux continuent d'évoquer la confirmation prochaine de l'existence du grand serpent de mer ; il s'agit soit de revues à scandale qui rapportent encore chaque apparition supposée, soit de revues à coloration catholique où le serpent de mer est annoncé comme la confirmation scientifique de l'existence du Léviathan biblique. Ainsi le monarchiste Adrien Peladan consacre-t-il un article dans *La France littéraire, artistique, scientifique* (20 août 1864) au serpent de mer et aux liens qui l'unissent au Léviathan ; il voit dans le « scepticisme » de la communauté scientifique une preuve de l'obsession trop grande des temps pour les « preuves matérielles ». L'entrée du serpent de mer dans le registre du merveilleux permet donc sa récupération par des acteurs critiques du monde académique, ce qui explique en partie l'aura de mystère dont il se pare.

### 2.3. Naissance d'une expression

Si des apparitions sont encore rapportées après les années 1840, le serpent de mer acquiert progressivement une réputation de mythe bon pour les canards. On croit au serpent de mer, ou on n'y croit pas ; mais à partir des années 1840, les rieurs sont du côté des incroyables, de même que la communauté scientifique.

Au sein de la communauté scientifique, un *Bulletin de la Société de géographie* (1 juillet 1855) renvoie ainsi le serpent de mer au côté « des habitants de la lune » et de « tables parlantes » (pp. 136-137). A la fin du XIXe siècle, Oudemans (1892) fait le point sur la question, s'efforce de placer cet être vivant dans le système de la nature et lui donne même le nom de *Megophias megophias* (Raf.). L'accueil est réservé, comme en témoigne la recension qui en est faite dans *Nature* : « Il est impossible, cependant, de considérer ce travail laborieux comme un traité scientifique, et l'auteur, nous l'espérons, ne nous en voudra pas si nous ajoutons que c'est la dernière forme d'ouvrage que nous aurions attendue de la plume du savant directeur des jardins zoologiques de La Haye » (Anonyme, 1893, p. 506).



Selon B. Cerquiglini, dans une chronique donnée sur *TV5 Monde*<sup>1</sup>, c'est à partir du milieu du XIXe siècle que le « serpent de mer » commence à désigner, dans un langage journalistique, une possibilité sous-jacente, mais jamais réalisée. Son analyse concorde avec la chronologie rapportée ici, mais nous pouvons en proposer une datation plus précise. Au cours de la décennie 1870 apparaissent progressivement des occurrences de l'expression « serpent de mer » qui ne se rapportent ni à l'animal mythique, ni au canular journalistique supposé, entérinant son autonomisation en tant que métaphore. Un article de *L'indépendant des Basses-Pyrénées* note ainsi (7 janvier 1870), à propos d'une automobile italienne nouvelle aux performances jugées extraordinaires : « Ceci n'est pas un serpent de mer. »<sup>2</sup> Dans *Le XIXème siècle* (21 avril 1873), on lit : « Certains journaux viennent de lancer dans la circulation un « serpent de mer » dont le *Constitutionnel* sera certainement jaloux. Ils annoncent le désistement très-prochain de M. Barodet ! »<sup>3</sup>. Enfin, dans un *Bulletin annuel de la société normande de géographie* (1881) : « La relation du Fou-Sang<sup>4</sup> est un serpent de mer scientifique ». La métaphorisation semble donc intervenir plus spécifiquement dans la seconde moitié du XIXe siècle, et est définitivement actée dans les années 1880.

#### 2.4. Mythification de l'animal et banalisation de l'expression

Au XXe siècle, nous trouvons le serpent de mer dans un moment où la possibilité de son existence est largement discréditée, mais où il possède un fort pouvoir évocateur. Le XIXe siècle fait passer le serpent de mer du régime de la zoologie à celui de la rhétorique, mais les faits divers auxquels il est rattaché continuent à lui conférer une aura de fascination.

Du côté scientifique, au cours du XXe siècle, le serpent de mer ne reçoit plus guère d'attention que des cryptozoologues et des amateurs de mystères. Chez les précurseurs, comme Henri Coupin, qui consacre un ouvrage aux *Animaux excentriques* en 1906, le serpent de mer est regardé avec suspicion, tant « dans les récits recueillis, il en est évidemment qui sont inventés de toute pièce, de sorte qu'on ne sait plus comment distinguer les vrais des apocryphes » (p. 250). Un original, le « comte » Gautron, rédige en 1904 un ouvrage intitulé *Vers le mystère, thèse romanesque*, dans laquelle il effectue une recension des mentions du serpent de mer dans la littérature grecque et romaine. Dans l'édifiant serpent de mer, il pense trouver la preuve de l'existence du Léviathan biblique, ses apparitions étant destinées à donner « une étrange leçon » aux matérialistes (p. XI).

Heuvelmans, fondateur de la discipline cryptozoologique et zoologue de formation, publie un ouvrage sur le serpent de mer dans lequel il avance que celui-ci serait plusieurs animaux distincts, certains ayant été depuis répertoriés, comme les requins baleines, et d'autres encore inconnus (1965). Au XXe siècle, les signalements se font moins nombreux : Storm (2008) en rapporte 56, contre 190 au XIXe siècle. Selon France (2019), l'origine du serpent de mer serait anthropique : les créatures observées seraient des requins auxquels se seraient accrochés des cordages ou des flotteurs, et dont le mouvement aurait évoqué celui de larges serpents. Cette hypothèse a ceci de poétique qu'elle fait résolument du serpent de mer une invention humaine (et une des premières victimes de la pollution marine).

Dans le même temps, l'expression « serpent de mer » se diffuse dans le langage journalistique. Nous ouvrons ici l'étude d'un second corpus, constitué grâce à l'interrogation de la base *Europresse* sur les vingt dernières années, et, pour une analyse plus précise, sur les six derniers mois.

On compte 2836 occurrences de l'expression « serpent de mer » depuis 2000 dans la presse généraliste nationale (12 titres) et 14 152 occurrences dans la presse généraliste régionale (35 titres), soit 16 988

---

<sup>1</sup> <https://educateurs.lumni.fr/index.php/video/d-ou-vient-l-expression-serpent-de-mer-dans-la-presse#containerType=folder&containerSlug=le-vocabulaire-des-medias>

<sup>2</sup> Il s'agit probablement d'une des voitures à vapeurs d'Innocenzo Manzetti.

<sup>3</sup> Désiré Barodet, opposant d'Adolphe Thiers et candidat à la députation dans la Seine en 1873.

<sup>4</sup> Pays mythique décrit dans une relation de voyage chinoise du Ve siècle..

occurrences de l'expression « serpent de mer » en 23 ans et environ 61 apparitions langagières du serpent de mer par mois.

*Europresse* se prêtant peu au *web scraping*, le choix a été fait de décompter manuellement les occurrences de ces six derniers mois pour les classer selon une catégorisation constituée *ad hoc* représentée sur la figure 4 (en gras, les catégories représentant plus de 10 % des comptages).

Catégorisation des articles dans la Presse Généraliste Régionale (PGR) et Nationale (PGN) employant l'expression "Serpent de mer" entre le 23 février 2023 et le 23 août 2023				
Catégorie	% PGR	Exemple	% PGN	Exemple
Aménagement	<b>43,1</b>	"La mise à 2x3 voies de la rocade bordelaise s'achève, vers la fin des bouchons ?", <i>Sud-Ouest</i> , 26 avril 2023	<b>11</b>	"Quand le périph tombera en ruine", <i>Libération</i> , 25 mai 2023
Arts et culture	7,1	"Vieilles Charrues : 44 euros la place, jusqu'à quand ?", <i>Le Télégramme</i> , 10 juillet 2023	4,1	"Audiovisuel public : le retour de la holding", <i>Le Monde</i> , 4 mai 2023
Autres	0,4	"Notre-Dame Libératrice, un joyau en plein cœur de la cité thermale", <i>Le Progrès</i> , 19 août 2023	5,5	"En parler ou pas ?", <i>Le Monde</i> , 27 mars 2023 [article sur le coming-out homosexuel]
Economie	7,5	"Hôtellerie-restauration au pays-Basque : "il va falloir faire des choix pour la pérennité de nos entreprises", <i>Sud Ouest</i> , 20 mars 2023	9,6	"Etats-Unis : nouveau tour de vis sur les taux", <i>Le Figaro</i> , 26 juillet 2023
Environnement	7,1	"L'art de recycler en beauté la laideur de la pollution des océans", <i>Paris-Normandie</i> , 27 juin 2023	2,7	"La L.A. River, le fleuve oublié qui fait débat dans la ville du cinéma", <i>Le Monde</i> , 9 août 2023
Institutions politiques	<b>11,4</b>	"Raccourcir les vacances scolaires : Emmanuel Macron rouvre le débat", <i>Midi Libre</i> , 28 juin 2023	<b>19,2</b>	"Matignon veut rationaliser le petit monde des instituts économiques", <i>Le Figaro</i> , 31 mars 2023
Partis et actualités politiques	7,1	"Que va dire Emmanuel Macron ?", <i>La Nouvelle République du Centre-Ouest</i> , 22 mars 2023	<b>17,9</b>	"Les Républicains en manque de suite dans les idées", <i>Aujourd'hui en France</i> , 3 avril 2023
Politique internationale	1,6	"Vers un accord sur l'asile au sein de l'UE", <i>Ouest-France</i> , 10 juin 2023	<b>16,4</b>	"Un sommet pour réinventer les relations Nord-Sud", <i>Le Monde</i> , 22 juin 2023
Sécurité	1,6	"Le fichage de l'ADN canin entre en vigueur à Béziers", <i>L'Indépendant</i> , 18 juillet 2023	<b>12,4</b>	"Avec 413 milliards d'euros, l'Elysée soigne la défense", <i>L'Humanité</i> , 22 mai 2023
Sport	<b>13,3</b>	"La vente de l'ASSE relancée", <i>Le Progrès</i> , 26 avril 2023	1,4	"Quel club peut s'offrir la star du ballon rond ?", <i>Le Figaro</i> , 14 juin 2023

Fig. 4 : catégorisation des articles de presse mentionnant le serpent de mer. Source : *Europresse*.

A l'échelle de la presse nationale, le serpent de mer est éminemment politique : en témoigne sa présence dans les articles consacrés aux « institutions politiques », « partis et actualités politiques », à la « sécurité » et à la « politique internationale ». Certains articles en font leur titre : « Sénatoriales : la gauche et le serpent de mer de l'union » (*L'Humanité*, 22 juin 2023) ; « Coût des services publics : avec "En Avoir pour mes impôts", le retour d'un serpent de mer » (*Acteurs Publics*, 26 Avril 2023).

A l'échelle régionale, en revanche, le serpent de mer se manifeste dans le « sport », dans la politique et, de façon écrasante, dans les articles consacrés à « l'aménagement ». Ce travail, malgré la petitesse de l'échantillon, met en lumière l'association entre le serpent de mer et les projets particulièrement longs, coûteux ou contestés qui font l'objet d'un suivi médiatique. Du côté des articles qui en font leur titre, on peut lire : « Le serpent de mer de l'*Intermarché Contact* refait surface » (*Le Bien Public*, 27 mai 2023) ou « véritable serpent de mer, la rocade sud refait surface » (*L'Indépendant*, 9 mars 2023).

Où le serpent de mer réside-t-il aujourd'hui ? Il semble avoir trouvé refuge dans les colonnes de *Sud-Ouest* (10,1 %) et du *Progrès* (10,6 %), mais surtout d'*Ouest-France* (22,3 %). Assurément, il fraie donc toujours dans l'Atlantique. Un relevé des lieux décrits dans les articles de la presse régionale comme ayant leur serpent de mer montre une répartition relativement homogène, avec une appétence pour les côtes qui doit moins être interprétée comme la preuve du caractère belliqueux des habitants des littoraux que comme celle du goût des journalistes de *Sud-Ouest* et d'*Ouest-France* pour cette expression (Fig. 5).

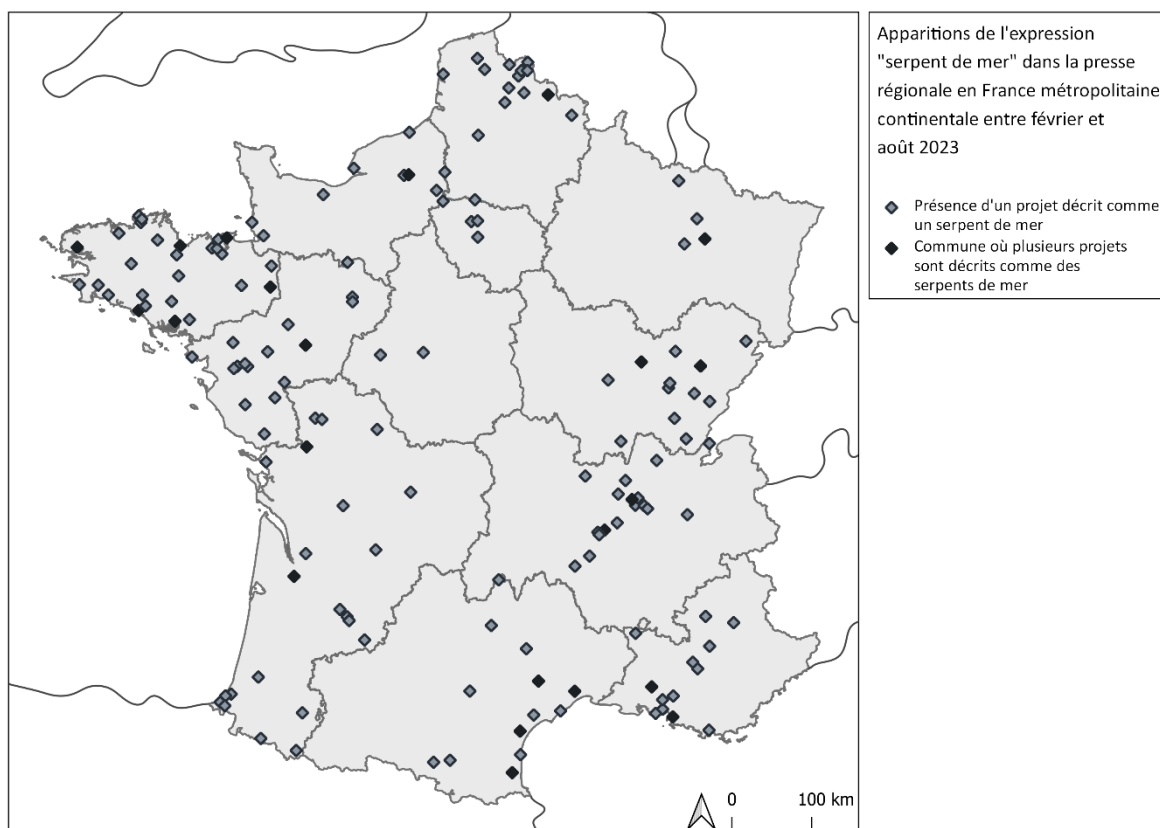


Fig. 5 : six mois d'apparitions du serpent de mer dans la presse régionale

### 2.5. Le serpent de mer dans la discipline géographique

S'il a délaissé le blanc des cartes, le serpent de mer n'en a pas pour autant quitté les géographes. Une requête sur *Cairn* limitée à la discipline géographique sur les 10 dernières années renvoie 71 résultats, que nous avons catégorisés au prisme d'une grille créée *ad hoc*, et dont nous avons retiré les éléments issus de travaux non scientifiques. Il en ressort que le serpent de mer fréquente les travaux relevant de la géopolitique (n=24), de l'aménagement et de l'urbanisme (n=20) ainsi que de l'environnement (n=19). Là encore, il privilégie les enquêtes portant sur la conflictualité, les projets d'aménagement ou les tensions diplomatiques. La présence de manuels des éditions Armand Colin (n=6) (qui constituent une des bases de la formation des jeunes géographes) et d'ouvrages de la collection *Que sais-je ?* parmi ces références (n=2) doit inviter à considérer le serpent de mer comme un habitué du langage géographique.

Le serpent de mer subit donc un renversement de sa position dans les champs rhétoriques et zoologiques : considéré jusqu'à la fin du XVIIIe siècle comme une réalité dont on parle peu, il devient au cours du XIXe siècle un mythe dont on parle beaucoup. On retrouve ici le symbolisme de la transformation temporelle attaché au serpent, « animal qui mue, qui change de peau tout en restant lui-même » (Durand, 1969, p. 364). Au terme de cette généalogie qui permet d'embrasser la diversité des formes prises par le serpent de mer, nous pouvons désormais en explorer le potentiel conceptuel.

### 3. Serpent de mer, sphères du conflit et écume

Nous proposons ici d'explorer l'intérêt heuristique de la métaphore du serpent de mer, à partir des concepts de « sphère » et « d'écume » de Peter Sloterdijk (2005) et du concept de sphère du conflit de Lionel Laslaz (2005). Au moyen des idées développées chez ces deux auteurs, dont nous présentons succinctement les travaux, nous proposons une définition géographique du serpent de mer tel que rencontré dans les situations conflictuelles.

### 3.1. Sphères et écumes chez Sloterdijk

Sloterdijk est un auteur dont la réception en géographie reste à faire, malgré sa présence en exergue du *Dictionnaire de l'espace et des sociétés* de Lévy et Lussault (2003), et en dépit du caractère explicitement géographique de sa théorie et de son souci constant de spatialiser les objets dont il discute (Garcia, 2016). Un des aspects essentiels de sa pensée est la substitution du concept de sphères au concept de société : « lorsque nous parlons, ci-dessous, de "société", l'expression ne désigne ni un conteneur monosphérique [...] ni un processus de communication non spatial [...] mais un agrégat de microsphères de différents formats (couples, foyers, entreprises, associations) qui se jouxtent comme les bulles dans une écume » (*Sphères III*, pp. 51-52). Ces sphères sont fondamentalement inscrites dans l'espace, qu'elles forment autant qu'elles sont formées par lui.

Sloterdijk développe sa pensée le long d'une trilogie d'ouvrages, numérotés de *Sphères I* à *Sphères III*, qui est organisée selon une logique scalaire (Régnault, 2011) : *Bulles, microsphérologie* (2002), *Globes, macrosphérologie* (2010) et *Ecumes, sphérologie plurielle* (2005). Si le premier ouvrage est consacré à l'analyse des « bulles », entendues comme les « microsphères » constituées par « voisinage », et que le deuxième développe une analyse du monde, le « globe », le troisième ouvrage porte sur la façon dont celui-ci, moins qu'une étendue plane, est formé d'une vastitude d'échelles diverses, perpétuellement recomposées au sein d'une « écume », formée par l'« empilage des espaces » (p. 222). Cette écume « produit à chaque fois l'espace dans lequel elle est et qui est en elle. De la même manière que Bruno Latour a parlé d'un "parlement des choses", nous voulons parler d'une "république des espaces" » (*Sphères III*, pp. 18-19). Le monde est donc constitué d'une masse de cellules compactes, aux parois fines, à la géographie perpétuellement recomposée, des « îles anthropogènes » dont la diversité est menacée par la nature expansive des bulles, qui ambitionnent à l'intériorisation des bulles extérieures en leur sein.

### 3.2. « Polémogéographie » et « sphères du conflit »

La géographie des conflits ou « polémogéographie » (Charlier, 1999), en tant que champ disciplinaire, a produit au fil des années un lexique riche qui vise à rendre compte de la diversité des situations étudiées. Ce lexique explore principalement trois dimensions des conflits, à savoir ceux de l'espace, du temps et de l'intensité. Nous nous concentrerons ici sur le lexique de l'espace du conflit.

La spécificité de l'analyse géographique est le rôle conféré à l'espace dans l'analyse ; autrement, on parle plus volontiers d'approche géopolitique (Leininger-Frézal, 2016). Une des approches les plus utilisées consiste à interpréter le conflit comme fondé sur une contradiction dans la représentation que les différents acteurs ont de l'espace. Pour Retaillé (2011), qui s'appuie sur le vocabulaire lefebvien (Lefebvre, 1974), l'espace du conflit est d'abord le lieu d'une opposition entre différentes représentations de l'espace (c'est-à-dire l'espace conçu) qui ne peuvent coexister au sein d'un même espace de représentation (ou espace vécu). Dziejicji (2004) parle de « chevauchement » de dimensions conflictuelles. Dans cette perspective, l'espace informe un conflit qui peut être d'usage ou de « localisation » (Trudelle, 2003). Darly (2008) franchit un cap supplémentaire en insistant sur la capacité morphogène du conflit, et sur la transformation que subit l'espace du conflit au cours de celui-ci. La controverse peut « faire lieu » (November *et al.*, 2004) et renforcer l'attachement des populations à celui-ci (Sébastien, 2016).

L'aspect de cette discussion académique sur lequel nous voulons intervenir est celui des échelles du conflit. Charlier (1999) propose une typologie des conflits en fonction de leurs échelles, allant du « micro-conflit » au « macro-conflit », reprise par Lecourt (2003). Mais on peut également interroger la façon dont un conflit, même très localisé, peut convoquer plusieurs échelles. En fonction du conflit, la notion d'échelle permet de comprendre la diversité des rationalités des acteurs (Facchinetti-Mannone et Bavoux, 2010) ; et la capacité d'un acteur à se déployer sur plusieurs échelles est un des éléments constitutifs de son pouvoir (Crozier et Friedberg, 1977).

Laslaz propose quant à lui le concept de « sphères du conflit » (2016) pour aider à penser l'articulation des différents espaces touchés, de près ou de loin, par la situation d'opposition. Autour de l'espace concerné par le projet, on trouve la sphère « de proximité », celle de l'espace immédiat. La deuxième est la sphère du concernement, celle des individus touchés par le projet. Vient ensuite la sphère de l'intéressement, qui est la sphère des personnes ayant un intérêt, fort ou faible, pour la situation et qui se tiennent au courant de son évolution. Autour de ces sphères, on trouve la sphère de la mobilisation, qui va englober les individus en faveur du projet ou opposés à celui-ci ; cette sphère peut se décliner sous forme réticulaire, dans la mesure où des opposants au projet peuvent se manifester indépendamment de leur proximité géographique (par exemple, en relayant des informations en ligne ou en se déplaçant depuis des endroits éloignés pour venir soutenir un mouvement). Ce concept de « sphères du conflit » nous semble pouvoir être mis en contact de façon profitable avec la théorie des espaces sphériques développée par Sloterdijk. Les différentes sphères définies par Laslaz nous semblent participer d'une forme d'écume particulièrement instable, dont le « noyau conflictuel » (Laslaz, 2015) assure la cohésion et dont la disparition peut signifier l'effondrement de l'écume toute entière – ainsi des collectifs ou des associations qui se font et se défont pour lutter contre un projet d'aménagement. Pour Laslaz, ces différentes sphères se caractérisent par trois dispositifs qui sont propres à chacune : leur réglementation, leur identité et leur forme spatiale (p. 69), ce qui nous semble cohérent avec la propension des bulles décrites par Sloterdijk à se doter d'une « constitution immunitaire » (*Sphères I*, p. 28). La sphère de l'intéressement possède ses propres règles et ses propres lieux, qui se distinguent de ceux de la sphère du conflit en lui-même : ce qui est acceptable sur le lieu d'un futur projet (dégradations, affichages) ne l'est pas nécessairement en dehors, même si chacune de ces sphères possède une tendance à l'expansion.

### 3.3. Le serpent de mer, producteur d'écume

L'écume produite par le serpent de mer est décrite dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par Hans Egede, qui note qu'« il avoit un nez long & pointu ; et il souffloit comme une Baleine » (p.67). Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'écume que le serpent dégage dans sa course devient un des traits caractéristiques de son identification lors de ses apparitions. Dans un article relatif à l'apparition américaine de 1817, les *Annales de Chimie et de physique* de l'année 1818 rapportent la description d'un témoin, selon lequel le serpent « laisse derrière lui une trainée d'écume d'un sixième de lieue » (p. 425). De façon générale, les créatures aquatiques fantastiques se distinguent souvent par leur capacité à provoquer des remous voire des crues : Rey (2000) a ainsi souligné les relations étroites qui unissent les serpents et les dragons aux rivières. Morphologiquement, la reptation de ces animaux rappelle la sinuosité des méandres ; dynamiquement, leurs excès font écho aux phénomènes extrêmes des cours d'eau, notamment les crues et les inondations.

Nous proposons, à partir de cette caractéristique du serpent, de la généalogie réalisée et des concepts empruntés à Laslaz et à Sloterdijk, de pousser à bout la métaphore de l'écume du serpent de mer pour en tirer une définition propre aux conflits d'aménagement. Il convient de souligner ici la spécificité de cette définition : elle ne vise pas à épuiser la richesse sémantique du serpent de mer, mais à rendre les géographes sensibles à son utilisation dans le cadre de situations d'opposition entre acteurs.

**Un serpent de mer est un outil discursif destiné à produire de l'écume, c'est-à-dire à forcer l'émulsion des différentes sphères d'un conflit, et dont la puissance va décroissant dans le temps, dès lors que font défaut les témoignages crédibles de son existence.** La nouvelle de son apparition peut viser à s'assurer de l'immiscibilité de certaines sphères ou au contraire à favoriser l'immixtion de certaines bulles dans une autre sphère. Cependant, la trop grande régularité de ses apparitions produit mécaniquement un affaiblissement de sa capacité à faire évoluer la situation des acteurs dans l'écume du conflit.

Concrètement, dans le cadre de projets d'aménagement, le serpent de mer vise à faire parler, à mobiliser, à intéresser, à faire du bruit ; dans ses premiers temps, son évocation occupe l'espace

médiatique et peut faire bouger les lignes, dans un sens ou dans l'autre, chez des acteurs qui étaient jusque-là indifférents. En cela, il permet de faciliter les « sauts scalaires » du conflit (Laslaz, 2015), c'est-à-dire leur escalade, au sens littéral et figuré, à des échelles plus importantes. L'évocation d'un serpent de mer par une des parties prenantes du conflit vise à l'élargissement des bulles, grâce à son pouvoir de fascination : il permet d'élargir la sphère de la contestation (par exemple en poussant des individus alors peu concernés à se positionner) et d'intégrer plus encore les sphères extérieures.

Dans le temps long, sans nouveaux témoignages crédibles de son existence, il perd de sa capacité à fasciner et à intéresser. Pour que le serpent de mer mobilise à nouveau, il faut que son apparition soit rapportée par un témoin dont la parole semble sérieuse, comme une figure politique décisionnaire majeure. En cela, le serpent de mer est un révélateur des rapports de forces et du poids de la parole des acteurs du conflit.

Si l'on devait aller au terme de la métaphore de l'écume, il faudrait alors identifier le serpent de mer comme un agent gazeux, introduit au sein d'un milieu solide dont il fait évoluer la composition sans en altérer la continuité. C'est ce que Sloterdijk (*Sphères III*, 2005, p. 23) nomme « de l'air à un endroit inattendu » : « l'apport d'air fait perdre sa densité à un liquide ou à un solide. Ce qui paraissait homogène, stable et autonome se transforme en structures détachées et fragiles ». Il faut alors attendre l'intervention d'un agent tensioactif, comme la pellicule organique de l'écume de mer, pour stabiliser de nouveau les frontières de ces sphères. Dans le cadre d'un conflit d'aménagement, cette pellicule stabilisante peut prendre la forme d'un communiqué de démenti ou de confirmation (de la relance d'une étude, du choix d'un site...).

L'intérêt opérationnel de cette définition nous semble tenir en trois points.

Premièrement, en insistant sur l'origine anthropique du serpent de mer, elle invite à le penser comme un construit collectif. Tout projet perpétuellement repoussé n'est pas nécessairement constitué en serpent de mer : pour qu'il le devienne, il faut qu'il soit identifié comme serpent potentiel et mobilisé comme tel par un acteur du conflit. Libourel (2019) replace ainsi au sein des jeux d'acteurs le projet de corridor ferroviaire reliant les régions méditerranéennes de l'Espagne au reste de l'Europe et le présente comme un « serpent de mer politique ». Si l'Etat central lui préfère les radiales menant à Madrid, les acteurs locaux le défendent auprès de la Commission européenne. Dans son article, Libourel retrace ainsi l'histoire longue de ce serpent, évoqué dès les années 1920 et mobilisé successivement par les acteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, puis par les collectivités régionales.

Deuxièmement, notre définition incite à la vigilance concernant l'utilisation politique du serpent de mer, en raison de sa capacité à déstructurer l'équilibre des sphères en présence : celui-ci n'est jamais agité inutilement. Sa mobilisation dans un discours indique un désir d'expansion des sphères de l'intéressement et du concernement ; cette expansion peut viser à favoriser une dispersion des sphères (par exemple en mobilisant un serpent de mer à des fins de diversion de l'actualité médiatique) ou de recentrement des sphères (pour favoriser la cohésion des acteurs autour de luttes communes). Rocher (2013) a ainsi décrit la mobilisation d'associations et de communes périurbaines contre le « serpent de mer en bord de Loire » qu'est le projet de contournement routiers d'Angers sud. Elle pointe la pluralité des positions adoptées envers le projet de rocade par différents groupes d'acteurs « avec des colorations argumentatives nuancées, par le biais de prises de paroles reposant sur des registres variés et selon des modalités d'alliances diverses ». Le serpent sert ici à souder des coalitions d'acteurs, de façon temporaire, autour d'un intérêt commun.

Troisièmement, la définition invite à historiciser les serpents de mer en présence dans l'espace du conflit. Chaque serpent possède une histoire plus ou moins longue et plus ou moins appropriée par les différents groupes d'acteurs, avec ses périodes d'apparitions et de disparitions. Ainsi Woessner (2019) fait-il du projet de creusement d'un canal à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin « un serpent de mer

des politiques régionales de transport ». Il propose en conséquence une chronologie du projet depuis l'inauguration du canal Rhin-Rhône en 1834 jusqu'à nos jours, et note, non sans ironie : « en cinquante ans, les personnes qui animent le débat se sont succédées, mais leurs arguments varient peu ». Durand (1969) a montré que, dans beaucoup de cultures, le serpent est le doublet de la lune, étant donné qu'il apparaît et disparaît de manière rythmique. De même, la controverse que suscite un projet d'aménagement suit différentes étapes qui forment le cycle d'attention du public à une question (Downs, 1972). L'étape post-problématique ne signe pas nécessairement la fin définitive de la carrière du problème. Une étincelle peut relancer un nouveau cycle. L'analogie est vive entre les anneaux du serpent, les cycles d'attention à l'égard d'un problème et le nombre de jours de la lunaison. Ouroboros, le serpent qui se mord la queue, est le grand symbole du cycle temporel.

#### **4. Conclusion**

Le serpent de mer a toujours su trouver sa place dans la discipline géographique. Hérité des traditions cartographiques de la Renaissance, il a survécu jusqu'à intégrer le vocabulaire des études consacrées aux situations conflictuelles. Il y existe dans une forme d'indéfinition qui, si elle est profitable d'un point de vue heuristique, limite son analyse. La définition que nous proposons, en insistant sur l'origine anthropique du serpent de mer et ses potentialités politiques, permet ainsi de favoriser sa distanciation.

La métaphore du serpent de mer est intéressante pour comprendre les projets d'aménagement qui peinent à sortir du mode d'existence des virtuels et ne parviennent pas à accéder à celui des choses. Ces projets se trouvent en butte à une résistance dont l'origine peut être variée, notamment technique, financière, politique ou encore sociale. Bien que virtuel, ce type de projet n'en existe pas moins et ne disparaît pas. Anatomiquement et dynamiquement, le serpent de mer souligne deux caractéristiques des conflits d'aménagement. Premièrement, du fait de sa morphologie, les ondulations du corps du serpent de mer font partie de la constellation des formes sinueuses et évoquent le doute, l'incertitude et l'indécision du cours des choses, le retour du même ou une histoire sans fin. Les attermoissements politiques prolongent des controverses, alimentent les marronniers des journalistes et font de certains projets une arlésienne : on en parle beaucoup, on les attend, mais on ne les voit pas et ils n'aboutiront jamais. Deuxièmement, la physiologie du serpent qui peut mordre le rend capable d'excès et de violences qui font écho à certains régimes d'action en situation conflictuelle, comme les dégradations matérielles ou les agressions physiques et verbales. Si le serpent a symbolisé les menaces inhérentes aux espaces méconnus des cartes marines, il incarne aussi les événements paroxystiques qui viennent perturber la vie quotidienne des communautés habitantes.

#### **Remerciements**

Nous remercions M. Sylvain Bertoldi, conservateur des archives d'Angers, pour son aide dans l'étude des travaux du comte Gautron, ainsi que Lionel Laslaz pour ses relectures précieuses et les deux anonymes relecteurs pour la richesse de leurs retours.

#### **Bibliographie**

- AKERMAN James R. (éd.), 2006, *Cartographies of Travel and Navigation*, Chicago, University of Chicago Press, 344 p.
- ANONYME, 1893, « The great sea-serpent », *Nature*, p. 506-507.
- BACHELARD Gaston, 1948, *La Terre et les rêveries du repos*, Paris, Corti, 337 p.
- CALBERAC Yann, 2018, « L'espace, "la plus obsédante des métaphores". Enjeux épistémologiques, réflexifs et politiques de la métaphore spatiale à l'heure du tournant », *Géopoint 2018 – Espaces citoyens, sciences de l'espace et politique*, Avignon, France.

- CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire. Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974*, thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 753 p.
- COENEN-HUTHER Jacques, 2000, « La sociologie et la géographie : concepts, analogies, métaphores », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 38, n° 117, p. 141-158.
- CROZIER Michel et Erhard FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 493 p.
- DOWNS Anthony, 1972, "Up and down with ecology – the "issue-attention cycle"", *Public Interest*, vol. 28, p. 38-50.
- DARLY Ségolène, 2007, « Géographie régionale des conflits d'usage liés à l'agriculture. Analyse de trois sources de données sur la région Ile-de-France », communication au colloque *ERSA 2007 Local governance and sustainable development*, Paris, p. 14.
- DURAND Gilbert, 1969, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Dunod, 536 p.
- EGEDE Hans, 1763, *Description et histoire naturelle du Groenland*, Genève, C. et A. Philibert, 171 p.
- FACCHINETTI-MANNONE Valérie et Jean-Jacques BAVOUX, 2010, « L'implantation des gares TGV en France : tensions interscalaires, jeux d'acteurs et recompositions spatiales », *Belgeo. Revue belge de géographie*, n° 1-2, p. 9-22.
- FOUCAULT Michel, 1994, *Dits et écrits, tome 4*, Paris, Gallimard, 895 p.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 352 p.
- FOUCAULT Michel, 1961, *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 672 p.
- FRANCE Robert L., 2019, *Disentangled: Ethnozoology and Environmental Explanation of the Gloucester Sea Serpent*, Wageningen, Wageningen Academic Publishers, 290 p.
- GARCIA Pierre-Olivier, 2016, « Peter Sloterdijk, l'onto-géographie et le problème du dehors », *Géographie et cultures*, n° 100, p. 29-45.
- HEUVELMANS Bernard, 1965, *Le grand serpent-de-mer. Le problème zoologique et sa solution*, Plon, Paris, 710 p.
- LAKOFF George et Mark JOHNSON, 1986, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 254 p.
- LASLAZ Lionel, 2016, *Avide d'espaces, vol. 2 - Mémoire inédit. Protéger en montagne. Une polémogéographie des politiques environnementales au défi de l'acceptation sociale*, Habilitation à Diriger des Recherches en géographie, Université Savoie Mont Blanc, 437 p.
- LASLAZ Lionel, 2005, *Les zones centrales des Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins, Mercantour). Des conflits au consensus social ? Contribution critique à l'analyse des processus territoriaux d'admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagements en milieux montagnards*, thèse de doctorat, Université de Savoie, 539 p.
- LATOUR Guillaume, 2016, *La méthode généalogique : à la rencontre de la sociologie, la philosophie et l'histoire*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 106 p.
- LECOURT Arnaud, 2003, *Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton*, thèse de doctorat, Université Rennes 2, 361 p.
- LEFEBVRE Henri, 1974, *La production de l'espace.*, Paris, Anthropos, 485 p.



- LEININGER-FREZAL Caroline, 2016, « Enseigner les conflits en géographie : quelle place au politique ? », *Revue internationale de didactique de l'histoire et des sciences sociales*, n° 1, p. 53-66.
- LESTRIGANT Franck, 2012, *L'âge d'or des cartes maritimes. Quand l'Europe découvrait le monde*, Paris, Seuil, 256 p.
- LIBOUREL Eloïse, 2019, « Le Corridor méditerranéen en Espagne : projet d'aménagement, serpent de mer politique », *Géoconfluences*.
- MAGNUS Olaus, 1561, *Histoire des pays septentrionaux : en laquelle sont brièvement déduites toutes les choses rares ou étranges qui se trouvent entre les nations septentrionales*, Paris, Martin le Jeune, 544 p.
- NIETZSCHE Friedrich, 1887, *Zur Genealogie der Moral*, Leipzig, Naumann, 484 p.
- NOVEMBER Valérie, Cristina D'ALESSANDRO-SCARPARI et Élisabeth REMY, 2004, « Un lieu en controverse : une controverse qui fait lieu(x) », *Norois*, n° 193, p. 91-102.
- OUDEMANS Anthonie Cornelis, 1892, *The great sea-serpent. An historical and critical treatise*, Leiden, Brill, 592 p.
- PASSERON Jean-Claude, 2000, « Analogie, connaissance et poésie », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 38, n° 117, Librairie Droz, p. 13-33.
- PONTOPPIDAN Erik, 1755, *The Natural History of Norway*, Londres, Linde, 303 p.
- PRAJOUX abbé J., 1909, *Mœurs et coutumes foréziennes : les Brandons en Lyonnais, Forez, Beaujolais...*, Saint-Etienne, Chevalier, 32 p.
- REGNAULD Hervé, 2011, « Le concept de tout est une forme : la pensée spatiale de Peter Sloterdijk », *EspacesTemps.net*, 16 p.
- RENETEAUD Gaëlle, 2016, « L'Islande et la France. Construction d'un espace rêvé et fantasmé du Grand Nord dans la littérature française au XIXe siècle », *Études Germaniques*, vol. 282, n° 2, p. 251-267.
- RETAILLE Denis, 2011, « Introduction à une géographie des conflits », *L'Information géographique*, vol. 75, n° 3, p. 6-22.
- REYT Philippe, 2000, « Les dragons de la crue », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 122, p. 127-145.
- ROCHER Laurence, 2016, « "Serpent de mer" en bord de Loire : les mises en échec des tentatives de contournement routier d'Angers sud », in Patrice Melé (éd.), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 169-198.
- ROUSSELOT DE SURGY Jacques-Philibert, 1766, *Mélanges intéressans et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, et des terres polaires*, Paris, Lacombe, vol. 2, 349 p.
- SEBASTIEN Léa, Julien MILANESI et Jérôme PELENC, 2019, « Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires : Le concept de résistance éclairée appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique) », *VertigO*, vol. 19, n° 1.
- SENECAL Gilles, 2007, « Métaphores et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles », *Annales de géographie*, vol. 657, n° 5, p. 513-532.
- SLOTERDIJK Peter, 2010, *Sphères, tome 2 : Globes*, Paris, Libella Maren Sell, 720 p.
- SLOTERDIJK Peter, 2005, *Sphères, tome 3 : Ecumes, Sphérologie plurielle*, Paris, Libella Maren Sell, 800 p.
- SLOTERDIJK Peter, 2002, *Sphères, tome 1 : Bulles*, Paris, Pauvert, 696 p.
- STORM Rory, 2008, *Monster Hunt: The Guide to Cryptozoology*, New York, Union Square & Co.

- TORRICELLI Gian Paolo, 1987, « La métaphore comme source de découvertes géographiques », *L'Espace géographique*, vol. 16, n° 2, p. 139-142.
- TRUELLE Catherine, 2003, « Au-delà des mouvements sociaux : une typologie relationnelle des conflits urbains », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, n° 131, p. 223-242.
- VEYNE Paul, 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 350 p.
- VILLA Nicole, 1955, *Collection De Vinck. Inventaire analytique. Tome VII. La Révolution de 1848 et la Deuxième République.*, Paris, Bibliothèque Nationale, 805 p.
- WHITFIELD Peter, 1996, *The Charting of the Oceans. Ten Centuries of Maritime Maps*, Londres, The British Library, 144 p.
- WOESSNER Raymond, 2019, « Le projet de canal à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin : un conflit sans fin entre ses promoteurs et ses opposants ? », *Géoconfluences*.